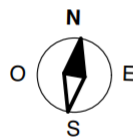
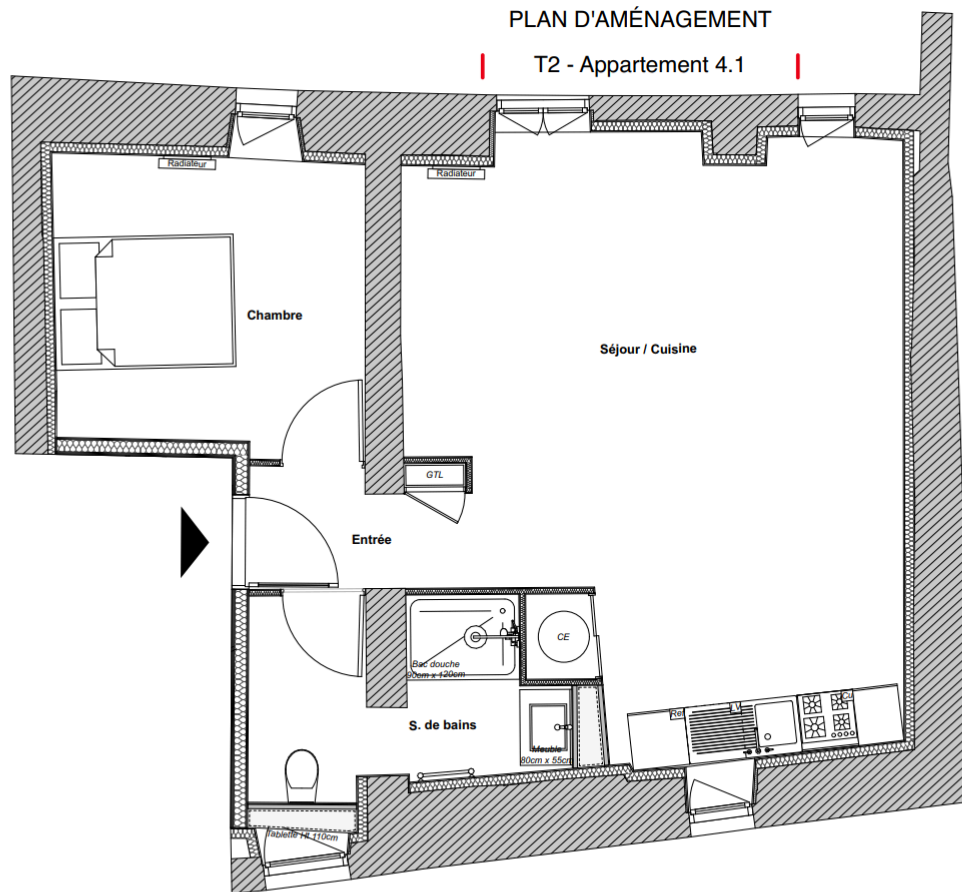


PLAN D'AMÉNAGEMENT

T2 - Appartement 4.1



Ce plan est établi avant la mise au point technique du chantier. Des modifications mineures sont susceptibles d'être apportées, en fonction de nécessité technique et/ou administrative et de réglementation handicapée pour les dimensions libres, les retombées, soffites, faux plafonds. Les équipements et les réseaux divers, appareillages électriques, leur nature et leur nombre sont donnés à titre indicatif. Les canalisations n'ont pas été figurées. Les cuisines sont représentées à titre indicatif. Les meubles et appareillages électriques ne sont pas fournis, à l'exception de ceux décrits dans la notice descriptive des travaux. Les surfaces des pièces indiquées incluent les surfaces placards. Les surfaces des jardins sont données à titre indicatif mais ne correspondent pas à des surfaces arpentées. La contenance de ces derniers pourra varier de +/- 10%. La végétation n'est pas contractuelle.

PLAN DE REPÉRAGE



T2 - Appartement 4.1

R+1

Entrée	1,59 m ²
Salle de bains	5,82 m ²
Séjour / Cuisine	31,37 m ²
Chambre	10,06 m ²

SURFACE HABITABLE 48,84 m²